



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03540

Numéro SIREN : 805 248 648

Nom ou dénomination : A.C.E ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/019552

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/019552**
n°de gestion : **2014B03540**
n°SIREN : **805 248 648 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 02/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.C.E ENERGIES - Société par actions simplifiée
4 domaine de Pavie 31450 Deyme -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



2044822

①

BILAN SIMPLIFIÉ

19552 DGFIP N° 2033-A 2017
Page 3

Désignation de l'entreprise SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 domaine de Pavié

31450 DEYME

Numéro SIRET * 8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 6

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 6	3 1 1 2 2 0 1 5
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	240	240
	Immobilisations corporelles *	028	030	2 964	10 507
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	13 385	10 747
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		4 800
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	31 954	15 393
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	24	24
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	18 225	20 864
	Charges constatées d'avance *	092	094	30	10
	Total II	096	098	50 233	41 092
Total général (I+II)		110	112	63 618	51 839
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500	1 500
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		150	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		0	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		43 293	28 830
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		44 943	30 330
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 144	144
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	2 064	15 531	21 365
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		18 675	21 509
Total général (I + II + III)		180		63 618	51 839
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 588
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 Section A du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU A.C.E ENERGIES		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le						
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 6						13 1 1 2 2 0 1 5						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210												
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214												
		services *		217		218	73 521						44 250					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	(4 800)						4 800						
	Production immobilisée *				224													
	Subventions d'exploitation reçues				226													
	Autres produits				230							1						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	68 721						49 051						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234												
	Variation de stock (marchandises) *					236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240												
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	11 864						13 744					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	398						374					
	Rémunérations du personnel *					250												
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252												
	Dotations aux amortissements *					254	1 950						1 014					
	Dotations aux provisions					256												
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259													
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260													
	Total des charges d'exploitation (II)					264	14 283						15 133					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	54 438						33 918						
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)					280	18											
	Produits exceptionnels (IV)					290												
	Charges financières (V)					294												
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347													
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinqui D)			348													
	Impôts sur les bénéfices *					306	11 163						5 088					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	43 293						28 830						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	43 293						314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318												
	Provisions non déductibles *					322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	11 163											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés			247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999												
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997												
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990										
	Divers (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346												
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"					655												
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	54 456						354					
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356												
	Déficits antérieurs reportables : * ... dont imputés sur le résultat :												360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	54 456						372						

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

31/12/2016

[illegible][illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	240	412		414		416	240	240
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 153	442		444		446	1 153	1 153
	Installations générales agencements divers	450	10 369	452		454		456	10 369	10 369
	Matériel de transport	460		462	4 292	464		466	4 292	4 292
	Autres immobilisations corporelles	470		472	296	474		476	296	296
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	11 761	492	4 588	494		496	16 349	16 349
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	9	532	231	534		536	240	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 005	542	1 297	544		546	2 302	
	Matériel de transport	550		552	414	554		556	414	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	8	564		566	8	
TOTAL		570	1 014	572	1 950	574		576	2 964	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591				
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise .

SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	13 421
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	658
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

31/12/2016

[illegible]

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

Page 9

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU A.C.E ENERGIES

ADRESSE (voie)

4 domaine de Pavié

CODE POSTAL

31450

VILLE

DEYME

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique FARCOT Prénom(s) Antoine

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date 220861 N° Département 99 Commune TEHERAN Pays IRAN

Adresse : N° 4 Voie domaine de Pavié

Code postal 31450 Commune DEYME Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			29.69
31/12/2016 9 11 SOPHIASSUR RCP	10.19		
31/12/2016 9 NFRANCE	19.50		
COMPTES DE PASSIF			
40800000 FOURNISSEURS FNP			3 000.00

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2016 12	31/12/2015 16	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		240.00	240.00		
20510000 MARQUE DEPOSEE		240.00	240.00		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		13 145.11	10 507.22	2 637.89	25.11
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL		1 152.62	1 152.62		
21810000 AGENCEMENTS		10 368.60	10 368.60		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT		4 291.52		4 291.52	
21840000 MOBILIER DE BUREAU		296.37		296.37	
28154000 AMORT. MATERIEL ET OUTILLAGE		240.00	9.00	231.00	NS
28181000 AMORT. AGENCEMENT AMENAGEMENT		2 302.00	1 005.00	1 297.00	129.05
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT		414.00		414.00	
28184000 AMORT. MOBILIER DE BUREAU		8.00		8.00	
TOTAL I		13 385.11	10 747.22	2 637.89	24.54
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION			4 800.00	4 800.00	100.00
33500000 EN COURS			4 800.00	4 800.00	100.00
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		31 953.50	15 393.48	16 560.02	107.58
41100000 CLIENTS		31 953.50	15 393.48	16 560.02	107.58
AUTRES CREANCES		24.00	24.00		
44566000 TVA DEDUCTIBLE S/ BIENS		24.00	24.00		
DISPONIBILITES		18 225.37	20 864.48	2 639.11	12.65
51210000 BANQUE POPULAIRE		18 225.37	20 864.48	2 639.11	12.65
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		29.69	10.19	19.50	191.36
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		29.69	10.19	19.50	191.36
TOTAL II		50 232.56	41 092.15	9 140.41	22.24
TOTAL GENERAL		63 617.67	51 839.37	11 778.30	22.72

DETAIL LIASSE 2033-A[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	16	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	73 520.69		44 250.39		40 332.90	121.53
70600000 FORMATION 20%	6 900.00		13 800.00		3 450.00	33.33
70610000 FORMATION CEE	6 418.54				6 418.54	
70620000 EXPERTISE 20%	60 202.15		30 360.20		37 432.00	164.39
70853000 DEPLACEMENTS 20%			90.19		67.64	100.00
PRODUCTION STOCKEE	4 800.00		4 800.00		8 400.00	233.33
71300000 VARIATION EN COURS	4 800.00		4 800.00		8 400.00	233.33
AUTRES PRODUITS			0.50		0.38	100.00
75882000 REGUL COMPTE DIVERS			0.50		0.38	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	68 720.69		49 050.89		31 932.52	86.80
AUTRES CHARGES EXTERNES	11 864.22		13 744.11		1 556.14	15.10
60500000 SOUS-TRAITANCE	990.00		3 915.52		1 946.64	66.29
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	338.08		731.51		210.55	38.38
61310000 LOYER	3 000.00		3 000.00		750.00	33.33
61555000 ENTRETIEN MATERIEL	258.89				258.89	
61600000 ASSURANCES	120.00		109.81		37.64	45.71
61850000 FRAIS DE COLLOQUES			100.00		75.00	100.00
62260000 HONORAIRES	1 440.00		1 680.00		180.00	14.29
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	45.88		442.87		286.27	86.19
62311000 PUBLICITE	4.50				4.50	
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	3 586.39		2 619.33		1 621.89	82.56
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	666.79		54.60		625.84	NS
62600000 POSTE TELECOM	1 101.35		738.47		547.50	98.85
62750000 SERVICES BANCAIRES	177.34		212.00		18.34	11.53
62810000 COTISATIONS	135.00		140.00		30.00	28.57
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	468.00		374.00		187.50	66.84
63330000 FORMATION CONTINUE ORGANISME	70.00				70.00	
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	398.00		374.00		117.50	41.89
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 950.00		1 014.00		1 189.50	156.41
68110000 DOTATIONS AUX AMORT.DES IMMOB	1 950.00		1 014.00		1 189.50	156.41
AUTRES CHARGES	0.79		0.61		0.33	72.68
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	0.79				0.79	
65882000 REGUL COMPTE DIVERS			0.61		0.46	100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	14 283.01		15 132.72		2 933.47	25.85
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	54 437.68		33 918.17		28 999.05	114.00
PRODUITS FINANCIERS	18.14				18.14	
76600000 GAIN DE CHANGE	18.14				18.14	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	11 163.00		5 088.00		7 347.00	192.53
69500000 IMPOT/BENEFICES	11 163.00		5 088.00		7 347.00	192.53
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	43 292.82		28 830.17		21 670.19	100.22

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU A.C.E ENERGIES	4 domaine de Pavié
SIRET 8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8	31450 DEYME
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	16 336	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
PV exonérées (art. 238 quindecies)					
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

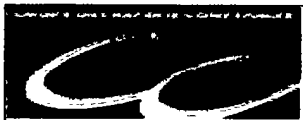
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 11/05/2017 Lieu DEYME
Tél:	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature FARCOT Antoine



CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Eric PUBILL

82 rue de Fenouillet
B.P. 82402
31086 TOULOUSE CEDEX 2

Toulouse, le

dossier n° 340

v. réf. :

n. réf. : ML/17/245

ATTESTATION

DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SASU A.C.E. ENERGIES

4 domaine de Pavié

31450 DEYME

pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016.

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	63 617.67 euros
Chiffre d'affaires HT	73 520.69 euros
Résultat net comptable	43 292.82 euros

Fait à Toulouse, le 15/05/2017

« A.C.E ENERGIES »
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS
Siège social : 4 Domaine de Pavie
31450 DEYME
Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)
---- 00 ----

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

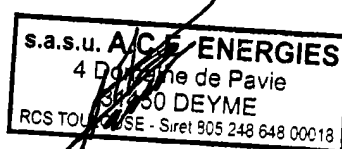
Monsieur,

Vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES le **vendredi 16 juin 2017 à 14 heures** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2016 clos le 31 décembre 2016,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2016,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Vous trouverez joint :

1. Les états financiers de l'exercice 2016,
2. Le rapport sur la marche de la société pendant ledit exercice,
3. Le texte des résolutions proposées.



Le Président
Antoine FARCOT

DEYME le 30 mai 2017

« A.C.E ENERGIES »

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie

31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

**RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 JUIN 2017**

Mesdames, Messieurs,

I. OBJET DE LA REUNION

Cette Assemblée Générale est convoquée à effet de vous rendre compte de l'évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et soumettre à votre approbation les comptes de bilan et de gestion clos le 31 décembre 2016.

II. EVOLUTION DE LA SOCIETE

L'exercice clos le 31 décembre 2016 est le deuxième exercice de la société et concerne 12 mois d'activité.

III. SUIVI COMPTABLE

Pour assurer le suivi comptable, nous sommes sous contrat avec le Cabinet d'Expertise Comptable ERIC PUBILL, 82 r Fenouillet 31200 TOULOUSE.

Le cabinet comptable est chargé du suivi et de l'établissement des documents comptables, des déclarations fiscales et administratives, des salaires des personnels et du bilan de l'exercice comptable. Une copie du bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 est jointe au présent rapport.

IV. ACTIVITE 2016

IV.1 Activité commerciale

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un **chiffre d'affaires net** de **73 520,69€**

IV.2 Personnels

Nous n'avons pas eu à recruter de personnel.

V. ANALYSE DES COMPTES

Le résultat de l'exercice est bénéficiaire, avec un résultat net comptable de 43 292,82 Euros.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 14 283,01€.

Le résultat d'exploitation est de 54 437,68€, donnant le résultat courant **bénéficiaire net suivant : +43 292,82 Euros.**

VI. ANALYSE DU BILAN

Avant affectation, l'actif net est de 63 617,67 €.

Par ailleurs la société est demeurée constamment solvable car l'actif réel a toujours couvert les exigibilités à court terme.

VII. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2015

Compte tenu des résultats bénéficiaires, nous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qui s'élève à 43 292,82 € :

- Réserve légale	:	00,00€
- Distribution de dividendes	:	40 000,00€
- Autres réserves	:	3 292,82€

Soit un dividende de 266,67€ par part sociale (150 parts sociales).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 15/07/2017.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société se présenteront ainsi :

- Capital social	:	1 500,00€
- Réserve légale	:	150,00€
- Autres réserves	:	3 292,99€
TOTAL		4 942,99€

VIII. APPROBATION DES COMPTES – QUITUS

Une copie des tableaux de la liasse fiscale et comptable du système simplifié concernant la SASU A.C.E ENERGIES, établie par le Cabinet Comptable E. PUBILL a été transmise aux actionnaires.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes qui vous sont soumis et donner quitus de la gestion du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

IX. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses



LE PRESIDENT
A. FARCOT

Pièces jointes : Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2016

« A.C.E ENERGIES »

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie

31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 JUIN 2017**

L'an Deux Mille Dix-Sept, le 16 juin à 14 heures, au siège social,

- Monsieur FARCOT Antoine,

A été convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES par Monsieur FARCOT, Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2016 clos le 31 décembre 2016,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2016,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Le Président dépose et met à la disposition de l'associé unique :

1. La copie de la lettre de convocation,
2. Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
3. Le rapport sur la marche de la société pendant ledit exercice,
4. Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que les états financiers, le rapport sur la marche de la société, les statuts et le texte du projet de résolution ont été tenus à disposition de l'associé unique, au siège social, pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.

L'associé lui donne acte de cette déclaration, entend lecture du rapport du Président et prend les décisions suivantes :

I. PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes et les états financiers dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

II. DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qui s'élève à **43 292,82€**:

- Réserve légale	:	00,00€
- Distribution de dividendes	:	40 000,00€
- Autres réserves	:	3 292,82€

Soit un dividende de 266,67€ par part sociale (150 parts sociales).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 15/07/2017.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société se présenteront ainsi :

- Capital social	:	1 500,00€
- Réserve légale	:	150,00€
- Autres réserves	:	3 292,99€
TOTAL		4 942,99€

III. TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales ou autres qu'il y aura lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, l'associé unique déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

- Monsieur FARCOT Antoine,



« A.C.E ENERGIES »

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie

31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an Deux Mille Dix-Sept, le 16 juin à 14 heures, au siège social, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2016 clos le 31 décembre 2016,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2016,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Etaient présents :

- Monsieur FARCOT Antoine (150 parts),

